

Réf: Dossier N° 100369

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CONSTRUCTION AMENAGEMENT COTE  
D'IVOIRE » en abrégé « CODAMCI »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON ZONE  
INDUSTRIELLE SUR LE SITE DE LA SOCIETE UNITAC, Lot 00, Ilot  
00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 13/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CONSTRUCTION AMENAGEMENT  
COTE D'IVOIRE » en abrégé « CODAMCI »

Objet : -CONSTRUCTION

-TRAVAUX PUBLICS

-AMENAGEMENT SOUS TOUTES FORMES

-GENIE CIVIL

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement. Le tout tant pour elle-même que pour le compte d'un tiers.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON ZONE INDUSTRIELLE SUR LE SITE DE LA SOCIETE UNITAC, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) : M FAWAZ KASSEM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03908 du 10/05/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°19224/GTCA/RC/2022 du 10/05/2022

